

LANDERNEAU

POURSUIT SA MUE



La réalisation d'espaces de respiration en cœur de ville (Jardins de la Palud, Jardin des Bénédictines...), la réhabilitation de la zone sportive de Saint-Ernel, la valorisation du site de la Briqueterie, l'aménagement de zones partagées et de cheminements doux, la revitalisation en cours de la zone du Bois Noir... témoignent des importants changements qui se sont opérés ces quatorze dernières années à Landerneau. Cet ensemble de projets structurants porté par la Municipalité a durablement transformé notre ville.

Landerneau bouge, évolue, se modernise tout en conservant son authenticité.

D'autres changements majeurs attendent notre commune dans les mois et les années à venir. Des transformations nécessaires, afin d'améliorer durablement le cadre et la qualité de vie des Landernéens.

Démarrée en juin dernier, la construction du **second collège** public au Champs de Foire va entraîner d'importants bouleversements dans le quartier du Voas-Glaz-Belhommet. Bien que porté par le Département, la Ville aura également un rôle actif à jouer pour intégrer du mieux possible cet établissement dans son nouvel environnement. En matière d'accessibilité, d'une part, en sécurisant les abords du collège, en réalisant des places de stationnement ou encore en favorisant les déplacements doux (voies piétonnes et cyclables, transport en commun), afin de

fluidifier le trafic routier et réduire l'empreinte carbone. En matière d'équipements sportifs, d'autre part, avec notamment la réhabilitation de la salle Lavallot.

L'usage futur du gymnase de Lavallot étant principalement réservé au collège, la **salle de tennis** sera déménagée à Traon Elorn, dans un bâtiment à réhabiliter et nouvellement acquis par la Ville. Son installation à proximité du site de la Briqueterie, du futur boudrome et de la voie verte reliant Landerneau à La Roche-Maurice s'inscrit dans une dynamique de renouvellement urbain. Notre ambition étant de reconquérir et valoriser ce quartier situé en entrée de ville et profondément marqué par son passé industriel.

En voie de classement au titre des Monuments Historiques, le **Pont de Rohan** est au cœur de notre politique de valorisation du patrimoine. Outre notre volonté de veiller à sa pérennité, nous souhaitons également mieux mettre en valeur ce lieu emblématique. D'où l'acquisition par la Ville d'un bien situé sur le pont, afin d'y installer un centre d'interprétation d'architecture et du patrimoine. La vocation première de ce CIAP étant de permettre aux Landernéens de se réappropriier leur histoire et leur patrimoine.

Landerneau Dynamique et Durable